Les vols sur les voitures

Les gardes du Bleue-Sous ont arrêté les nommés Paul Lemay, 19 ans, et Henri Bonnelle, 17 ans, apprentis, demeurant à Roubaix, lesquels sont impliqués dans différents vols commis sur des voitures ; 2 bidons de lait au Bleue-Sous ; une cruche de vinaigre et un petit fût de Malaga, de même qu'une cruche de genièvre furent aussi volés en deux fois par les mêmes individus sur le territoire de Roubaix.

*

Hier dans la matinée un panier de Bourre a été dérobé sur la voiture de M. Picavet, fermier à Bondues, qui stationnait rue des Poutrains, le temps de servir un client.

Le panier de bourre était destiné aux gendarmes, et bien que le fermier en arrivant à leur caserne, déposa une plainte en guise de livraison.

Le panier vide a été retrouvé derrière l'habitation de M. Louis Nys, cordonnier rue du Rhin.

Simple police

Hier a eu lieu la première audience de simple police pour l'année 1898.

M. Broart, juge de paix du canton-sud, présidait et M. Rouillé, commissaire central, remplissait les fonctions de ministère public.

Le rôle comprenait une soixantaine d'affaires dont *trente tant nouvelles que deux audiences précédentes.*

La loi du 8 novembre 1892. — Le tribunal a statué sur des contraventions établies à charge de plusieurs industriels pour infraction aux dispositions de la loi du 2 novembre 1892 sur le travail des enfants mineurs et des femmes dans les manufactures.

M. Deschamps, retordeur au Brun-Pain, a été condamné à quinze amendes de 5 fr., soit 75 fr., pour autant de contraventions aux articles 2, 10 et 20 de la loi.

M. Jules Desurmont, filateur rue de Bradford, 27 contraventions aux articles 2 et 20 (occupés des femmes à un travail effectif de 12 heures), 150 francs d'amendes.

M. Alphonse Vanzeveren, teinturier rue de la Belle-Vue, s'est vu dresser par M. l'inspecteur du travail 127 contraventions pour infraction aux articles 3, 11 et 20 de la loi.

Cet industriel contesté et l'affaire sera soumise à l'enquête pour revenir à quinzaine.

Il n'a pas été jugé dans les contraventions diverses d'affaires bien palpitantes. Un chanteur ambulant qui s'obstine à s'installer sur les places publiques et à dépit des condamnations de nombreuses fois à l'amende s'est a nouveau vu infliger une amende de 5 francs accompagnée cette fois de un jour de prison.

Plusieurs propriétaires ont été condamnés pour divagation de leurs chiens.

Il a été prononcé en tout trois jours de prison au cours de l'audience qui a été levée à midi et demi.

*

Il nous revient que dorénavant les contrevenants, dans une première contravention dressée à leur charge, seront à se présenter à l'audience ou à se faire remplacer par quelqu'un de leur famille.

Election des ouvriers Prud'hommes

M. Victor Lietar, qui appartient au Conseil des Prud'hommes depuis de longues années se représente aux suffrages des électeurs de la 4e catégorie.

Voici la circulaire en faveur de citoyen Lietard.

Appel aux Electeurs

Un nombre important d'électeurs de diverses corporations appartenant à la quatrième catégorie du Conseil des Prud'hommes, ainsi que le syndicat des ouvriers menuisiers, charpentiers et du syndicat des ouvriers mécaniciens, ont décidé de l'unanimité dans leur assemblée générale, de soutenir la candidature de Victor Lietar, ouvrier menuisier, membre sortant et sa gagnant tous les électeurs à faire tout leur devoir de citoyen en faveur de leur candidat qui a eu comme des preuves de libéralité et d'indépendance dans l'accomplissement de son mandat.

C'est donc avec confiance que nous vous appelons au scrutin dimanche 9 janvier 1898 à qui vous voter pour notre candidat Victor Lietar, qui a bien voulu accepter de nous représenter d'une manière indépendante, loyale et sincère, et nous le témoigner son indépendance quand le devoir commande, conditions essentielles que nous considérons comme le meilleur titre auprès des électeurs. Confiants que vous saurez faire votre devoir en vous rendant au scrutin, c'est pourquoi nous n'insistons pas davantage.

Un groupe d'Electeurs et Syndicat d'ouvriers menuisiers, charpentiers et Syndicat d'ouvriers mécaniciens.

Vous trouverez des bulletins à la porte de l'Hôtel de Ville et nous vous recommandons de bien vous en assurer.

Dans le cas d'un ballottage, une réunion aurait lieu le même jour, à deux heures précises, au Café de la Veuve Henri Paris (face au bureau de police).

Vu le Candidat : Victor LIETAR
Ouvrier menuisier.

Représentation de « Faust » à Tourcoing

C'est le dimanche 16 janvier prochain qu'aura lieu cette solennité artistique. Pour des raisons majeures, la représentation commencera à *3 heures et demie précises.*

Les portes seront rigoureusement fermées aussitôt le lever du rideau.

Nous n'avons pas à revenir sur la composition du programme déjà donnée ici; nous devons dire cependant que c'est l'excellent orchestre du Théâtre de Lille qui s'est chargé, sous la direction de M. Mangin, chef d'orchestre de l'Opéra de l'accompagnement. Ce sont les danses des chœurs du même théâtre qui avec les « Crick-Sicks » formeront les chœurs mixtes. Cœur-ci comprendront 150 exécutants.

La commission des Mandolinistes exprime ses regrets aux personnes qui ne sont pas munies de carte de ne plus disposer d'aucune place de Loïries.

Il ne reste que quelques chaises de parquet pour lesquelles la location est ouverte à la salle des Fêtes.

Wattrelos. — *Pigeons voyageurs.* — Les amateurs de Pigeons sont invités à se rendre à la mairie, dans le plus bref délai, auprès de leur permis pour y faire leur déclaration.

Fédération des anciens militaires

M. Fourmentin, président de la Fédération d'anciens militaires, invite les membres disponibles de vouloir bien assister aux funérailles de M. Demessine, sergent des pompiers.

Prière de se munir des insignes.

Un échafaudage qui s'écroule
A LANNOY

Deux ouvriers zingueurs blessés

Hier matin, vers onze heures et demie, un grave accident s'est produit à Lannoy, rue du Château.

Dans cette rue, M. Ferdinand Leborgne fait bâtir une maison en face de la fabrique. Les travaux sont presqu'achevés, et actuellement le bâtiment est aux mains des couvreurs et des zingueurs.

Hier deux ouvriers zingueurs : Charles Naquelin, âgé de 24 ans, et Gustave Pipart, âgé de 17 ans, travaillant pour le compte de M. Destombe, entrepreneur à Roubaix, étaient montés sur un échafaudage et du haut de ce mètre, lorsque celui-ci s'écroula précipitant les deux hommes sur le pavé.

M. Herbaux, secrétaire de la mairie, qui passait à ce moment, se précipita pour porter secours aux deux malheureux, pris sous les débris de l'échafaudage.

Aidé par quelques ouvriers présents il y arrivait rapidement et fit chercher M. le docteur Parmentier. Celui-ci ne tarda pas à arriver et à prodiguer ses soins aux blessés sur l'état desquels il ne pourra se prononcer que dans deux ou trois jours.

Naquelin porte une fracture au crâne, quant à Pipart on craint qu'il ait de graves lésions internes. Tous deux ont été transportés en civière à l'Hospice.

M. Leborgne qui habite actuellement Roubaix a été identité présent.

Cet accident a produit une pénible impression à Lannoy. On l'attribue à un vice de construction de l'échafaudage.

Croix. — On nous prie de communiquer la lettre suivante, adressée à *l'Egalité*, qui n'a pas cru devoir la publier :

Croix, le 5 janvier 1898.

Monsieur le Directeur du journal l'Egalité,

Me trouvant près à partir dans votre journal en date du 5 courant, j'ai cru devoir user du droit que la loi pour vous répondre, espérant que cette fois et vous voudrez bien m'accorder la faveur de vos colonnes.

Dans cet article il est dit que M. Guyot, secrétaire de la mairie, s'offre à remplir gratuitement les fonctions de secrétaire du bureau de bienfaisance que j'occupe actuellement et vous avez soin d'ajouter comme commentaire :

« On sait, entre parenthèses, que le bénéficiaire « est tout bonnement le président M. Dubreyrie, le « contrôleur de bienfaisance à la réunion Gouvernement « Bailleul. Nous pensons qu'un chalmers à ce Monsieur sur l'air du lampions, à passé il ou ne « monter à la tribune : Les cent francs ! Les cent « francs !

C'est là une provocation que mes amis et moi rétendront.

Vous espérez peut-être en disant cela que nous nous abstiendrons ; nous ne venir dans nos réunions dites contradictoires, vous vous trompez. Mais en fait, Mr Guyot a donc du temps à perdre, cela n'est point fait pour m'étonner, un employé supplémentaire récemment adjoint, remplissant à la mairie le besogne qui autrefois incombait à son prédécesseur,

Je ferai moi aussi, don aux pauvres des cent *francs par an qui me sont alloués, bien que cette* somme soit bien minime et peu rémunératrice, surtout pour le surcroit de besogne dont, peut-être par parti pris, certaines personnes ont à cœur de compliquer, à la condition que M. Guyot veuille bien, lui aussi, payer de sa poche les 1400 fr. que touche son aide, car les fonctions de secrétaire de mairie n'exigent pas plus l'emploi d'un aide aujourd'hui qu'il y a un an, alors que son prédécesseur tenait en même temps à lui seul, le secrétariat du Bureau de Bienfaisance, de la Caisse d'épargne, etc

Voilà ce moins une bonne économie de 1500 fr. à réaliser. Sachez que les contribuables ne paient point le traitement du secrétaire de la mairie, pour qu'il la transforme en salle de rédaction de pamphlets attaquant les contribuables qui l'appointent.

M. Guyot, en offrant de faire le service du bureau de bienfaisance gratuitement (qui a un autre but) ne se doutait pas qu'il indigeait ainsi un blâme indirect à son prédécesseur qui sollicite toujours la rémunération de ses fonctions.

Ne croyez-vous pas, M. le rédacteur que nous gouvernons, actuellement à Croix, chanter dans vos réunions contradictoires, les 1,500 fr. sur l'air des lampions.

Je suis tout disposé à faire assaut de désintéressement avec les administrateurs de votre parti ; mais avant de jeter la pierre aux autres, je lui conseillerai de prêcher un peu d'exemple : c'est *ainsi que M. Desbarbieux, qui vise à me faire suppléer* Déroteur pour le poste de secrétaire de bienfaisance, renoncerait désormais, s'il était logique, à réclamer pour lui-même 1,200 francs destinés à l'indemniser de ses fonctions de maire.

En espérant que vous voudrez bien insérer ma lettre, recevez, etc,

A. DELEFORTE.

Conférence publique. — Dimanche prochain 9 courant, à huit heures du soir du soir, MM. les pasteurs A. Quiévreux, de Lille, et Elie Gounelle, de Roubaix, feront dans la salle de la rue de Metz, à Croix, une conférence morale sur le sujet suivant : L'Alcoolisme et la famille.

Cette conférence, dont l'entrée est gratuite, sera faite sous les auspices de la Ligue anti-alcoolique de Roubaix-Croix.

Wasquehal — *Service vicinal.* — Le maire de la commune de Wasquehal, donne avis à ses administrés que le tableau des portions des chemins de grande communication d'intérêt commun et vicinaux ordinaires entretenues à l'état de viabilité au 1er janvier 1898 sur le territoire de cette commune est affiché à la Mairie, à partir de ce jour jusqu'au 15 courant afin que les intéressés puissent en prendre communication et présenter leurs observations.

Les chemin qui n'auront fait l'objet d'aucune observation seront considérés comme étant en état de viabilité et les dépenses nécessaires pourront donner lieu à des demandes de souventions.

Flers. — *Réunion du conseil municipal.* — Les membres du Conseil municipal se réuniront dimanche prochain à onze heures du matin. L'objet de leur réunion est :

1° L'horloge communal ;
2° *Le fonctionnement du cimetière du Breucq ;*
3° Eclairage communal.

LILLE

Le drame de la rue Nationale

Le roman d'un fils de famille

Ainsi que nous le faisions prévoir hier, le criminel de la rue Nationale, M... (nous laissons le nom jusqu'à nouvel ordre, par égard pour la famille) qui était connu à Lille, dans la jeunesse dorée sous le nom de Durand, n'en est pas à son coup d'essai. Après d'excellentes études à Bordeaux (il est le fils d'un honorable fonctionnaire des environs) il fait sa médecine et fut attaché au qualité d'interne dans un hospice. C'est là qu'il commet sa première faute : un détournement de 2,000 francs qui le fait condamner à quatre ans de prison.

La peine purgée, M... devient voyageur de la maison Arcin à Bordeaux, à titre de simple commissionnaire (il *touchait une commission* sur chaque vente) mais au lieu de se réhabiliter par son travail, il recommence sa vie de dissipation.

Très répandu à Lille, il fréquente les lieux de débauche, sans cesse à la recherche de la pièce de cent sous. C'est sûrement qu'avec par ses filles, il en arrive à concevoir l'idée du crime. On sait le reste.

Ajoutons pour être impartiaux que M... éprouve grand regret de son assassinat et qu'il s'enferme de plus en plus dans ses premières déclarations. M. Gachon, juge d'instruction n'a pas interrogé mercredi M... ainsi que l'avait annoncé un de nos confrères.

Il centralise pour le moment tous les renseignements, se préoccupant surtout de savoir si M..., ainsi qu'il le prétend a bien touché ces 245 francs, reliquat d'intérêts que d'après lui, un de ses associés de Bordeaux lui payait. L'affaire en est là.

Le condamné à mort Elsinger

Nous lisons dans le *Lyon Républicain* :

« Le jeune Elsinger, dont le pourvoi en cassation a été rejeté, attend avec effroi des nouvelles du recours en grâce qu'il vient de signer.

L'assassin de la rue de l'Hôtel-de-Ville est justement inquiet de son sort. L'espoir qu'il avait conservé dans les premiers jours a complètement disparu depuis que son homme tentative d'arrivée de M. Deibler et sa fatale machine. La nuit il dort mal : il tressaille au moindre bruit ; *très nerveux, il éprouve chaque matin des transes terribles.*

Elsinger est mécontent du régime de la prison ; il se plaint de ce qu'on lui sert la viande avec de la sauce froide. La vérité, c'est que les angoisses épouvantables ressenties par les condamnés à mort doivent lui couper l'appétit. Avant sa comparution devant les assises, il mangeait et buvait bien. Il ne se gênait pas, du reste, pour se plaindre qu'il avait engraissé d'une façon très sensible depuis le jour de son arrestation.

Billet de Rois

En dépit des manifestes espacés de Gamelle les rois sont morts et bien morts en France : ils n'ont plus d'autre ressource que d'envoyer leur billet de faire part *une fois l'an.*

Suivant le coutume épiphanique, les petits camelots lillois vendaient hier leurs royales image d'Epinal en la faisant sur un ton traînant : « Demandez les billets des rois ! »

Dans la rue

En dépit de toutes les balayeuses mécaniques et autres, les chaussées de notre ville *forment* une mare imminente de boue grasse à rendre jalouse les habitants de St-Amand.

Nous recommandons tout particulièrement à l'attention de nos édiles le passage qui va de la place Richebé à la rue Inkermann. Si vous n'tout pas des bottes d'égoutier, il serait sage de ne pas risquer la traversée.

NORD

LE CRIME D'ONNAING

Un de nos confrères étudie les causes du meurtre et commente les opinions des autres moins ; dès le premier jour, nous avons dit qu'il ne pouvait y avoir que deux versions : drame passionnel, ou affaire d'intérêt. Mais nous en sommes encore à rechercher le mobile et la véritable coupable ; il n'est à l'heure actuelle qu'incriminé, et il faut entre chose que l'opinion (unanime il est vrai), d'une population, pour prouver la culpabilité d'un individu : les présomptions sont nombreuses contre le chef de gare, et nous les avons suffisamment indiquées pour qu'il ne soit plus nécessaire de les répéter.

En attendant la preuve irréfutable, l'opinion publique examine cette intéressante question : mais pourquoi, se demande-t-on, Mascret, pourquoi a-t-il tué Déroteur, et comment la chose s'est-elle passée ? Nous ne voulons pas la discuter en détail, et nous croyons éliminer la question du vol, puisque le fils de la victime affirme que Mascret ne leur devait rien, le compte ayant été réglé le matin même ; il ne pouvait donc s'agir de discussion au sujet du règlement d'un ancien compte.

Alors s'agit-il d'un drame intime ? Les constatations légales semblaraient le prouver, mais *ce serait ce pas intentionnel*, et l'attitude indécente du cadavre lors de la découverte indiquerait tout au moins qu'il y a eu intention de faire croire à un acte de cette nature.

Pourquoi aussi, se demande-t-on, la présence de Déroteur était-elle remarquée presque chaque soir dans le quartier de la gare ? Le chef de gare le savait-il, et alors y a-t-il eu vengeance de sa part ?

Une autre version que nous ne donnons, comme ces dernières d'ailleurs que sous réserve : le fameux chef de gare aurait voulu prouver à son mari par le témoignage verbal de Déroteur que son mari fréquentait toujours « la maison amie » ce dont il se défendait, et lui aurait dit de se cacher dans une chambre voisine.

La conversation aurait été amène sur ce terrain ; Déroteur aurait refusé de continuer ses relations, le chef de gare serait sorti de sa cachette, et la scène aurait éclaté.

Ce qui est certain, c'est que Déroteur n'a pas été tué sur le coup, qu'il a survécu quelque bien une heure à ses blessures, succombant *finalement à une double congestion cérébrale et* pulmonaire.

Aux témoins d'élucider la question, ce qu'ils se garderont bien de faire.

Disons en terminant que l'affaire d'Abscon paraît plus sombre que celle d'Onnaing et que la preuve du crime sera bientôt établie.

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel de Lille

Audience du 6 janvier 1898

LILLE

Tromperie sur la qualité de la marchandise — Tentative de corruption d'un agent. — Le 22 décembre, l'agent Desmullier a surpris Joseph Jacob, 56 ans, marchand de vertes, rue de Paris, cour des Sols, 3, au moment où il enlevait d'un sac un gros morceau de charbon qu'il remettait sur sa voiture.

Se voyant pincé, le marchand avoua le fait à l'agent en lui disant : « Je suis pinot. Mais ne dites rien, je vous donnerai de quoi ».

L'agent ne l'a pas entendu de cette oreille. Il a *pris le numéro de conducteur sa voiture en poste* pour en faire le pesée.

Son fils Henri, âgé de 20 ans, s'attela dans les branchards pour emmener la voiture afin de pouvoir empêcher les constatations, ce qui n'empêcha rien du tout. Et l'on trouva 6 sacs devant peser 300 kil., le charbon restant à peut que 235 kilos.

Pour tromperie et tentative de corruption. 20 jours de prison au père, pour tromperie. 6 jours au fils.

WASQUEHAL

Mauvais fils. — Jules Verrier, 50 ans, le 14 décembre, a porté deux bons soufflets à sa mère, Henriette Durizy. Âgée de 76 ans. Voilà qui lui a valu 40 jours de prison.

ARMENTIÈRES

Mari brutal. — Florentin Wattremez, 26 ans, cannelier et cabaretier, se plaint de la rareté des caresses de sa femme. Pour la rendre moins rare, le 29 décembre, il l'a *rouée de coups. Le matin il avait* dénoncé à diverses personnes un revolver destiné à tuer madame.

Quand le garde vint pour arrêter Wattremez, il se rebella.

Coût des exploits, 10 jours de prison.

AUTRES AFFAIRES

A Cicéle Joly, de Tourcoing, 15 jours de prison, 5 fr. d'amende, pour mauvaise, ivresse et outrages. — *Pour infraction à un arrêté d'expulsion, 3 mois* de prison à M. Prosper Debled.

— Arthur Leqeles, 19 ans, faisait opposition à un jugement du 30 novembre le condamnant à un mois de prison pour vol d'un coq à M. Destroy de Chêne. La peine a été confirmée.

— Henri Claisse faisait opposition à un jugement du 29 octobre 1894, le condamnant à un mois de prison pour coups. Peine confirmée.

— Pour violences, Louis Fourneau, 16 ans, maçon à Templeuve, a été condamné à 5 fr. d'amende.

— Georges Dersoncourt pour infraction à la loi sur les pigeons voyageurs, a été condamné à 10 fr. d'amende.

— Pour contravention à la police des chemins de fer, Charles Eggen a été condamné à 10 fr. d'amende et Paydin, même peine.

Outrages. — Six jours de prison à Julien Martinage, de Tourcoing.

Coups. — Aimés Somers, 20 jours de prison.

POUR RÉCONFORTER VOTRE SANG

ayez soin de prendre, avant chaque repas, un verre de l'excellent apéritif **BANYULS-TRILLES**, soigneusement préparé avec du vieux vin de **BANYULS** et le meilleur **QUINQUINA**.

Il est, d'ailleurs, recommandé chaleureusement par le corps médical.

Demander un **BANYULS-TRILLES**, dans **tous les Cafés et les bons Estaminets** et *exiger l'étiquette sur la bouteille.*

Expéditions aux prix de : 2.25 le litre, pris à Roubaix, par caisse de 12 ou 25 litres ; 2.75 le litre, pris à Perpignan, par fûts de 32 litres, fût perdu.

TRILLES et Fils.

Nouvelles à la Main

Le petit François apprend sa leçon tout haut. C'est l'histoire de Jean-Bart.

« Jean-Bart, dit-il, était un illustre corsaire. »

Son père, l'interrompant :

— Tu sais ce qu'on appelle un corsaire ?

— Voire profession ?

— Peintre de lettres.

— Il paraît que vous exécutez supérieurement les S... sur les trottoirs !

BRULE-MAISON.

SPECTACLES & CONCERTS

Grand-Théâtre de Roubaix. — *Aida*, grand opéra, musique de Verdi, livret de Duboché et Nuitter.

Hier a eu lieu la reprise d'*Aida*, qui fut jouée pour la première fois à Roubaix le 4 décembre, cinq ans. L'opéra, très bien monté par les soins du directeur M. de la Fursac, a acquis sous sa complète direction une chaleur d'action bien incomparable. Exécutées mêlée les plus grandes disposition avec un extrême magnificence, les scènes de mouvement à dû superbement enlevée. Les chœurs, que nous ont semblé un peu plus fournis qu'à l'ordinaire, ont droit aussi à toute notre louange.

Nécessaire, une légère observation relative au passage à décorement pour la harpe, péniblement remplacée par un violon. Si l'orchestre de Gand ne possédait pas de harpiste, nous ne réclamerions, mais puisqu'il y en a, nous ne comprenons pas qu'elle ne vienne pas lorsqu'elle a à faire. Nous savons que cette harpiste est une grande artiste, et nous la désirerons de l'entendre.

Mme Richer Gauthier, très en voix hier, a été excellente dans le rôle dérouant de Radamès qu'il a chanté dans d'abîmes accents. Il a à maintes reprises suscité des applaudissements par sa superbe interprétation.

A noter notamment la *délicieuse romance* dont nous parlions plus haut « O cœlestia Aida », le duo du 3e acte et qu'il a chantée avec un art infini.

Mme Villa a comme toujours été excellente dans le beau rôle d'Amnéris. La superbe voix de contralto, son jeu impeccable, tout et elle en un mot a plu et l'a fait chaleureusement applaudir. Elle a pour un grand point contribué au succès de la soirée.

Mme Villette sans les éclats de voix que déjà nous lui avons reprochés nous a paru supérieur dans le rôle d'Aïda qu'elle a du reste chanté avec art et vaillance. Nous lui demanderons cependant de se modérer, et voix mieux conduite, elle a bien timbrée, mais pourd beaucoup de ses qualités, quant elle est forcée. Cette petite réserve faite nous félicitons sincèrement Mme Villette de son jeu si expressif, de son art et de son ou elle s'est montrée excellente comédienne et de ses duos du 2e, 3e et 4e actes ou elle a su soutenir sa partie avec grand succès.

La délicieuse Mme Pachhoue que nous n'avions en le plaisir d'entendre depuis longtemps a été comme toujours excellente dans le rôle de la grande prêtresse de Phtah, elle a chanté admirablement les romances du 1er acte. Il est regrettable de ne pas avoir l'occasion d'entendre plus souvent cette chanteuse légère de grand opéra qui est incontestablement l'un des meilleurs éléments de la troupe de Gand de cette saison.

M. Dubor, Dans et Chavinier ont excellents artistes qu'ils sont ont tous leurs rôles de mattresse façon et ont droit à toutes nos félicitations.

Le ballet était bien réglé, et la figuration n'a pas été trop ridicule.

La mise en scène particulièrement soignée mérite un bon point.

En résumé excellente soirée, à laquelle nous applaudissons voir salle comble, car à notre grand étonnement le public d'hier n'était pas aussi nombreux que à l'*ordinaire.*

On fait en sous-main savoir d'autant plus que la représentation d'hier a été en tous points remarquable et mérite d'être classée comme l'une des meilleures de l'année.

LÉO.

PETITE CORRESPONDANCE

J. L. P. La question a été être prévue ; le notaire peut seul vous renseigner. — *Maternel.* Oui, il peut reconnaître l'enfant au déclarant sa naissance à l'Etat-civil. — *Sizaré.* On ne peut être autorisé à porter une arme prohibée, en cas de contravention ou de délit le tribunal aurait à apprécier les faits.

Le Facteur.

Etat-Civil de Roubaix

Du 6 Janvier

Naissances. — Victorine Bouillard, Hôtel-Dieu — Rosalie De Vree, rue Fosse-aux-Chênes, c. Aigle-d'Or 28 — Gérard Germonprez, rue Ouest 95 — Jean Buzac, rue Schœnbroodt, 17 — Henry 3 — Joseph Morel, rue Franklin c. Espérance 4 — André Lamoux, rue Colbert 18 — Marguerite Dondeyne, place du Trichon c. Tiers 20 — Maurice Debouvry, rue Duregnaucourt 44 — Alphonse Plateau, rue St-Vitasse 28 — Jules Lemaire, rue Pellart 44 — Suzanne Dujardin, Hôtel-Dieu — Paul Beyls, rue Ravai 52.

Décès. — Elisa Doroubaix, 69 ans, rue Latine 28 — Augustin Harnon, 19 mois, rue des Augas cour Frère 2 — Reine Vansautbergh, 23 ans, rue Vallon c. Chevalier 5 — Pierre Lefebvre, 2 ans, rue Lannes — Angélique Planchonne, 67 ans, rue Longue-Chasse 20 — Arthur Vallelchet, 1 mois, rue de la Lignée c. Ledoux 5 — Eugène Lebrun, 30 ans, rue d'Alsace-Lorraine 147.

Mariage. — Entre : Paul Derrumaux, brodeur, 22 ans, rue du Moulin 55 et Germaine Vanmansart, couturière, 21 ans, rue St Jean 21.

Etat-Civil de Tourcoing

Du 6 Janvier

Naissances. — Léon Vandendriessche, rue du Virolois — Germaine Dujardin, rue Béranger.

Décès. — Henri Florin, 33 ans 8 mois, filature au Virolois — Isabelle Bateman, 4 mois, rue des Chalons — Emile Demeusre, 29 ans 7 mois, sergent aux pompiers, rue de la Paix — Léopold Wittebolle, 38 ans 11 mois, chauffeur, rue Ancelet.

Mariage. — Entre : Jules Mangon, 27 ans, huissier et Marie Labaere, 21 ans, s. p.

Etat-civil de Mouvaux

Du 15 au 31 décembre 1897

Naissances. — Jules Verbeust, la Floraison — Aristide Delesalle, la Croix-Bouillette — Maurice Verbrugge, la Motte — Marie et Georgette Dorlick, la Place — Gabrielle Vamparys, les Duriez — Eugénie Loridant, la Croix-Bouillette — Edouard Bussehaert, la Place — Rose Carnin, les Bennets — Henri Nuitin, la Placette — Madeleine Loridant, la Croix-Bouillette — Louis Bohin, la Chapelle — Suzanne Soudan, les Bennets — Alphonsine Lemesle, les Bennets — Louis Catteau, les Duriez — Louis Dujardin, id. — Paul De Backer, les Bonnets — Georges Lemens, la Motte — Julia Blondeau, la Chapelle.

Décès. — Louis Decottignies, 71 ans 2 mois, la Motte — Clémentine Bonte, 17 ans 7 mois, la Place — Marie Gaillez, 67 ans 7 mois, la Placette — Virginie Vlérick, 80 ans 3 mois, la Motte.

MARCHÉ A TERME
de Roubaix-Tourcoing

Du 6 Janvier

Cote officielle de 4 heures .f.
Peignées de la Plata et de l'Uruguay.

Livraisons	TYPE 1 qual. à fabr. Cote	TYPE 1 qual. à fabr. Cours	TYPE 2 qual. cour. Cote	TYPE 2 qual. cour. Cours	Peign. d'A Type a. Cote	Peign. d'A Type a. Cours
Décembre						
Janvier	4 00	4 00				
Février	3 97½	3 97½				
Mars	3 95	3 95				
Mars nouv.						
Avril	3 95	3 95				
Mai	3 95	3 95				
Juin	3 95	3 95				
Juillet	3 90	3 90				
Août	3 90	3 90				
Septembre	3 90	3 90				
Octobre	3 90	3 90				
Novembre	» »	» »				

Tendance : Soutenue

DETAIL DES VENTES

	Type unique	
Août	5.000	à 3.90
Septembre	10.000	à 3.90

Total de la journée, 15.000 kil.

Anvers, 6 janvier. 110.000 kil. Soutenue

CONNAISSANCES UTILES

La ponte des poules en hiver

Comment activer la ponte des poules pendant les grands froids ? C'est la question que se posent, dès l'automne venu, c'est-à-dire quand la ponte commence à diminuer, les propriétaires de basses-cours.

L'un des meilleurs procédés consiste dans la distribution de graine chauffée aux volailles. Le blé chauffé est particulièrement efficace.

La préparation est très plus simples et des

THE CHAMBARD Se Méfier des Contrefaçons

IMPRIMERIE de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing

Cartes de Visite

L. Duvin

Le Cent.
Cartes sur Bristol . . . 1 fr. 45
Cartes sur Ivoire extra supérieur . . 2 fr. »
Cartes Deuil . . . . . 3 fr. »

Les Cartes sont livrées dans une très jolie boîte ou dans un bel étui.

Pour recevoir les cartes *franco* ajouter 25 centimes par cent.

Les commandes se peuvent être inférieures à 100 cartes de chaque modèle.

Très belles enveloppes pour cartes de visite, 75 c. le cent ; Enveloppes Deuil, 1 fr. 25 le cent.

Pour recevoir cartes et enveloppes *franco ajouter 50 centimes.*

Guérison des Infectieuses, Brûlures, Coupures, MÉTRITES, Coulements, Maladies de Peau, etc. — *Le meilleur désinfectant. — Souverain contre les épidémies.*

LE MEILLEUR MARCHÉ

Dépôt : Pharmacie Boyaval, à Roubaix.

CAFÉ BELLE-VUE, Grande-Place, ROUBAIX

Hôtel-Restaurant (Réorganisation)

Consommations de 1er choix

Se recommande à l'attention de MM. les Voyageurs

Par suite d'installations nouvelles, l'ouverture du Restaurant se fera seulement le 8 janvier prochain — *Irrévocablement.*

Table d'Hôte à midi 1/2 et à 7h. 1/2

Dîners et Soupers à 2 fr. 25, comprenant : 1/2 bouteille vin blanc ou rouge, cidre ou bière Potage, Hors-d'œuvre 2 plats de viande, légumes, desserts, fromage Café, liqueurs.

Chambres confortables — Prix spéciaux pour MM. les Voyageurs.

Chambres meublées à Louer

Café, Hôtel-Restaurant **Belle-Vue**, Grand'Place ROUBAIX. a.o.

DÉPURATIF du Dr JACKSON

VICES DE SANG, DARTRES, ULCÈRES, PLAIES, ECZÉMAS, RHUMATISMES.

Ce remède se fatigue pas l'Estomac, agit rapidement, *se prend sans régime et* *guérit pour toujours, comme* l'atteste les nombreuses cures l'auteur, Pharmacien, Paris.

LA POMMADE JACKSON guérit les **Boutons, Dartres, Plaies Ulcères, Eczémas, Hémorroïdes** et toutes *les autres Pommades.* — PRIX : 2 fr. 50.

Dépôts : Couvreur, pharmacien, Roubaix. Bruneau, pharmacien, Tourcoing.

1898 ÉTRENNES à tout le monde 1898

LE PORTRAIT POUR TOUS

LA CORDONNERIE MODÈLE

21, rue de la Gare, ROUBAIX

offre gratuitement à tout acheteur d'une paire, depuis 8 fr. 50

UN BON

pour obtenir gratuitement un

Portrait-Carte

chez un des meilleurs Artistes Photographes de la Ville

NOTA. — Tout acheteur ayant eu une épreuve de son portrait, a droit ensuite à autant de réductions qu'il achètera de paires de chaussures. Il peut, à son gré, avoir le portrait d'autres personnes.

Cette prime tout à fait nouvelle, que la Maison est la première à offrir, plaira certainement à la majorité de la clientèle.

Rayons à Prix Uniques

Tous les Modèles à choisir dans chaque Rayon depuis 8 fr. 50 jusqu'à 25 fr.

Prix fixe marqué en chiffres connus

A LA CORDONNERIE MODÈLE

21, Rue de la Gare, à ROUBAIX

AGRICULTURE & COMMERCE

Marchés de Lille du 6 Janvier

Cote fixée par notre office.

BLÉS — Tendance faible					
Janvier	19.75	19.75	1 wagon		
Février	19.75	19.75	1 wagon		
SEIGLE — Tendance faible					
Janvier	17.75	17.75	4 wagons	15.25	15.25
Février	16.—	16.—	1 wagon	15.—	15.—
AVOINE — Tendance calme					
Janvier	18.50	18.50	1 wagon	16.05	16.05
Février	16.50	16.50	1 wagon	16.—	16.—
HUILE DE LIN. — Tendance calme					
Janvier	36.50	36.50	1 wagon	37.25	37.25
Février	36.50	36.50	1 wagon	37.25	37.25
HUILE DE COLZA. — Tendance calme					
Janvier	55.75	54.75	1 wagon	55.—	54.75
Février	55.—	55.—	1 wagon	55.—	55.—
SUCRES BLANCS. — Tendance soutenue					

	Pr. clôt.	Ouvert.	Clôture.
Janvier	32.25	32.25	32.25
Février	32.75	32.50	32.50
4 de Mars	32.75	32.50	32.50
4 de mai	33.25	32.50	32.—
ROUX 88 —	30.—		30.—
RAFFINES	102.—		102.—

ALCOOLS. — Tendance faible

	Pr. clôt.	Ouvert.	Clôture.
Janvier	42.25	42.—	42.75
Février	42.—	42.—	42.—
Mars Avril	42.25	42.25	42.75
Mai-Août	42.75	42.75	42.75

DISPONIBLE (cote officielle) 42.75

Marché aux bestiaux de la Villette

Paris, 6 janvier. — Bestiaux. — Vente calme sur les bœufs, vaches, taureaux et veaux, difficile sur les moutons et les porcs.

	Amenés	Vendus	P. kil.	P. kil.	P. kil.	P. kil.	Prix moyen
Bœufs	4.696	4.455	2.22	1.05	2.28	1.12	1.69,31
Vaches	2.441	2.204	2.24	1.05	2.30	1.10	1.69,41
Taureaux	262	192	1.91	1.05	1.95	1.10	1.60,49
Veaux	4.284	4.174	2.60	1.30	2.70	1.40	1.94,59
Moutons	16.920	16.211	2.60	1.30	2.70	1.40	1.94,59
Porcs	6.571	6.301	2.50	1.10	1.50	0.95	1.00,31

LE HAVRE, le 6 janvier 1898.

	COTONS	CAFÉS
Janvier 1898	15 h. 1/4	9 h. 3/4
Février	15 h. 1/4	9 h. 3/4
Mars	15 h. 1/4	9 h. 3/4
Avril	15 h. 1/4	9 h. 3/4
Mai	15 h. 1/4	9 h. 3/4
Juin	15 h. 1/4	9 h. 3/4
Juillet	15 h. 1/4	9 h. 3/4
Août	15 h. 1/4	9 h. 3/4
Septembre	15 h. 1/4	9 h. 3/4
Octobre	15 h. 1/4	9 h. 3/4
Novembre	15 h. 1/4	9 h. 3/4
Décembre	15 h. 1/4	9 h. 3/4